

**Appel à candidature poste à mi-temps coordonnateur départemental du suivi de la poly-exclusion – DSDEN de l'AIN**

<p><b>INTITULÉ DU POSTE :</b> Coordonnateur départemental du suivi de la poly-exclusion</p>	<p><b>CATÉGORIE : A</b>  - un recrutement 50% pour le Nord-Ouest du département ;  - un recrutement 50% pour le Sud-Est du département.</p>
<p><b>INTITULÉ DU RÉCRUTEUR :</b> Rectorat de l'académie de Lyon</p>	<p><b>ORGANISME DE RATTACHEMENT :</b>  Ministère de l'Éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche</p>
<p><b>DOMAINE FONCTIONNEL :</b> Éducation</p>	<p><b>EMPLOI TYPE :</b> coordonnateur</p>
<p><b>DATE DE DISPONIBILITÉ :</b>  Septembre 2025</p>	<p><b>LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE :</b>  Département de l'Ain</p>
<p><b>DESCRIPTION DE L'EMPLOYEUR :</b>  Le département compte 70 établissements publics : 52 collèges, 12 lycées GT ou polyvalents, 4 lycées professionnels et 1 EREA.  Les dispositifs relais sont composés de 3 classes relais, à Bourg-en-Bresse, Oyonnax et St Genis Pouilly et de 2 ateliers relais, à Montluel et Belley.</p>	
<p><b>DESCRIPTION DU POSTE :</b>  <b>Cadre général :</b> La mission s'inscrit dans le cadre de la politique académique et départementale de lutte contre le décrochage scolaire et contre les ruptures de parcours. Le coordonnateur départemental pour le suivi de la poly-exclusion est placé sous l'autorité de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Éducation nationale de l'Ain.  La mission s'exerce à mi-temps sur des périmètres correspondant à une logique de réseaux d'établissement (école-collège-lycée) :  - un recrutement 50% pour le Nord-Ouest du département ;  - un recrutement 50% pour le Sud-Est du département.   <b>Mission principale :</b> Le coordonnateur a pour mission principale d'apporter un appui au chef d'établissement accueillant un ou des élève(s) poly-exclu (s). Il accompagne les équipes pédagogiques dans la gestion de ces élèves. Des déplacements réguliers sur une partie du département sont à prévoir.</p>	

**Missions :**

- en lien avec le service DESCO, assurer le suivi pédagogique et éducatif des élèves poly-exclus, participer aux décisions de re-scolarisation ;
- en lien avec les personnels de direction de la zone définie, faire le point sur la mise en œuvre des solutions retenues (parcours de persévérance au sein de l'établissement, PAFI...), conseiller, mettre en relation les experts locaux pour faire évoluer la solution ;
- maintenir un dialogue et un lien de confiance avec les responsables légaux ;
- représenter la DSDEN dans les instances locales EN, les dispositifs de politique publique idoines (Programme de Réussite Educative (PRE), Conseil Local et Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD-CISPD) ;
- rendre compte à l'IA-DASEN selon un rythme périodique défini.

**Compétences :**

- Connaissance du fonctionnement du système éducatif du 2<sup>nd</sup> degré
- Capacité à travailler en équipe et avec des partenaires variés
- Expertise pédagogique
- Qualité d'écoute et ouverture d'esprit
- Sens relationnel

**PROFIL DU CANDIDAT****Pré-requis (diplômes ou expérience) :**

Enseignant, conseiller principal d'éducation, coordonnateur MLDS ou relais, psychologue de l'Éducation nationale détenant une capacité d'analyse des phénomènes de violence scolaire, une connaissance des institutions (Éducation, Justice, Police, Santé) et des ressources départementales. La détention de la CPLDS et/ou une expérience en ITEP, SEGPA, ULIS, dispositif relais seraient appréciées.

**PERSONNE A CONTACTER**

Les candidatures accompagnées d'une lettre de motivation et d'un CV seront à adresser sous 17 jours suite à la parution au BIR à Madame la directrice académique adjointe des services de l'Éducation nationale de l'Ain,

10, rue de la Paix

BP 404

01012 Bourg en Bresse Cedex

[ce.ia01-cab@ac-lyon.fr](mailto:ce.ia01-cab@ac-lyon.fr)